Code international du SICEM

Dans « l'aperçu » il y a l'indication du code international de diagnostic du SICEM : **ICD Z 58** (le « 58 « je le connaissais déjà). Est-ce qu'on ne pourrait pas inviter tous les EHS et ceux qui s'occupent de leur santé d'utiliser ce code (pour la Sécu et les assurances complémentaires, labos etc....) ??? (exiger que ça figure sur les feuilles de maladie etc...) pour y habituer les services médicaux et les médecins! Et avec un code (puisqu'il existe réellement!) ça fait plus sérieux et institutionnalisé!

Marion